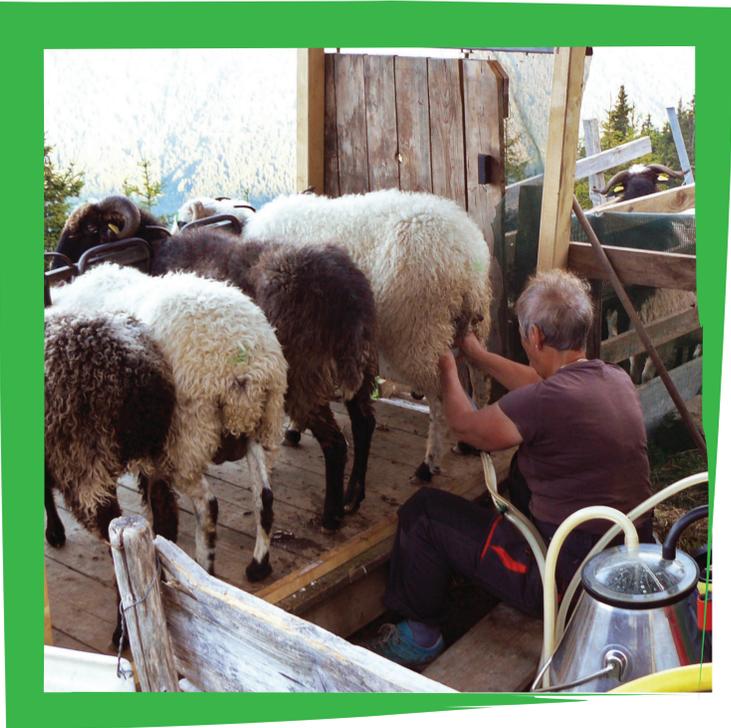


Berger ovins laitiers



Agnès est éleveuse et bergère sur un alpage ovin dans le département de l'Isère. Le troupeau d'environ 300 bêtes est composé de deux unités : la plupart des bêtes sont destinées à la production d'agneaux tandis que 50 autres bêtes sont des laitières (Thône-et-Marthod et Lacaune) et permettent la fabrication de fromage. Elle et son aide berger sont embauchés par un Groupement Pastoral de 3 éleveurs qui estivent leurs animaux pour une période de 3 à 4 mois.

→ Qualités requises

- Connaissance du milieu montagnard ;
- Sens de l'observation et capacités d'analyse ;
- Bonne condition physique ;
- Motivation, passion de la montagne et des bêtes ;
- Patience et assiduité.

→ Savoir-faire

- Être capable de faire fonctionner et réparer des équipements mécaniques (machine à traire...);
- Savoir conduire un 4x4 ;
- Maîtriser la traite à la main et à la machine ;
- Conduire le troupeau sur l'alpage dans des conditions variées (topographie, météo...);
- Savoir optimiser la gestion de la ressource en herbe ;
- Savoir repérer et soigner les pathologies (mammites, piétin...);
- Être capable d'organiser son temps de travail et celui de l'aide berger ;
- Savoir gérer la relation avec les randonneurs (sensibilisation, échange) ;
- Être en capacité de réagir rapidement à des situations complexes et de travailler en lien avec d'autres acteurs.

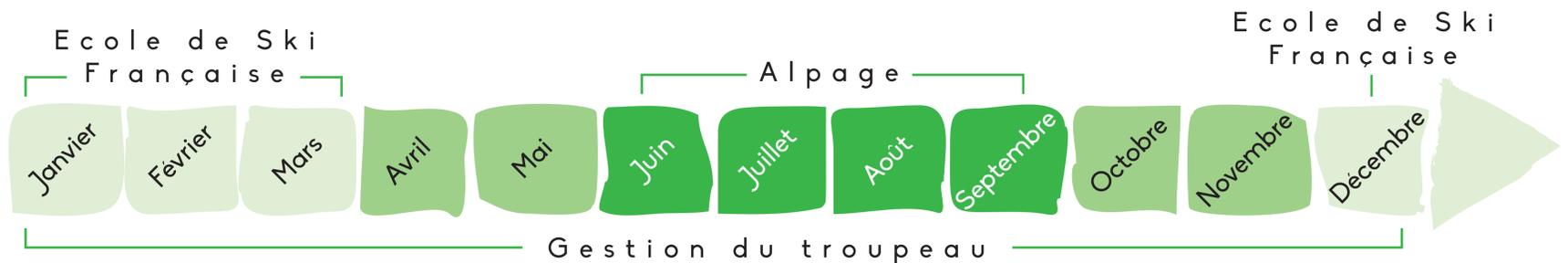
→ Journée type de travail

6h30	Lever.
7h00	Traite à la main ou à la machine.
8h00	Départ avec le troupeau vers les pâtures, conduite et surveillance du troupeau.
12h00	Repas et repos en montagne.
14h00	Surveillance du troupeau au pâturage.
18h00	Rassemblement des animaux pour la descente, descente progressive du troupeau en pâturant.
20h00	Retour des animaux dans le parc de nuit, tri des brebis laitières pour le lendemain matin et soins si nécessaire.
21h00	salage des fromages et repas des chiens.
21h30	Repas et repos.

N.B : Après la traite, c'est l'aide berger qui s'occupe de la transformation de 8h à 11h.

→ Saisonnalité du métier

Agnès étant également éleveuse, elle doit s'occuper de son troupeau toute l'année (Gestion des parcs de pâturage, du fourrage pour l'hiver, des aspects administratifs, etc...). En plus de cette activité, elle travaille l'hiver (4 mois) pour l'Ecole de Ski Française (Elle s'occupe des brebis avant et après sa journée de travail à l'ESF). Agnès suit ce rythme soutenu depuis 10 ans. Avant, elle a essayé d'autres activités de diversification (restauration) mais cela s'est avéré compliqué de tout concilier.



Pour plus d'informations, contactez le service pastoral de votre département.

En Haute-Savoie : Société d'Economie Alpestre de Haute-Savoie (SEA74) → www.echoalp.com

En Savoie : Société d'Economie Alpestre de Savoie (SEA73) → www.echoalp.com

En Isère : Fédération des Alpes de l'Isère (FAI) → www.alpages38.org

En Drôme : Association Départementale d'Economie Montagnarde de la Drôme (ADEM26)

→ www.adem26.wordpress.com

